



Plombières-les-Bains le 1<sup>er</sup> août 2019

## ARRÊTÉ N° 70/2019

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-1, L.2212-1, L.2213-1 et suivants,
- Vu la nécessité d'organiser le forum des associations,
- Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes et pour permettre le bon déroulement de cette manifestation,

### ARRETE

#### **Article 1 : STATIONNEMENT INTERDIT**

**Lieu :** Place Beaumarchais

**Date et heure :** Le samedi 07 septembre 2019 de 08h00 à 19h00

**Article 3:** Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et poursuivies conformément aux lois et à la signalisation routière conforme à la réglementation en vigueur sera mise en place par les services municipaux.

**Article 4:** La communauté de brigades de Gendarmerie de Remiremont et la Police Municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

**Le Maire,**

**Albert HENRY**

Diffusion :

- Cab Maire,
- Gendarmerie, Police Municipale
- Chrono départ.

